



Nombre de conseillers..... 43
 En exercice..... 43
 Présents à la séance..... 32
 Pouvoirs 09
 Excusés..... 02

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
 DU 20 JUIN 2024**

**N°2024-06-57 : APPROBATION DU PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT
 COMPLÉMENTAIRE DU PLAN VÉLO**

Le jeudi 20 juin 2024 à 19h00, le Conseil municipal de la Commune de Livry-Gargan s'est réuni à l'Espace Jules Verne, sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves MARTIN, Maire, suite à la convocation faite le vendredi 07 juin.

Présents :

MARTIN Pierre-Yves	CARCREFF Corinne	BEREZIN Serge
BOUDJEMAÏ Kaïssa	ATTARD Gérard	COLLET Marie-Madeleine
MANTEL Serge	MAKHLOUF Dounia	AOUATI Kheireddine
MONIER Annick	LAFARGUE Jean-Claude	BITATSI-TRACHET Françoise
MILOTI Donni	GUIMARAES Odette	BONINI Bruno
CARRATALA Henri	LEROUX Pierre-Olivier	JOLY Nathalie
MICONNET Olivier	MARKARIAN Olivier	TRILLAUD Laurent
HERRMANN Marie-Catherine	CHASSAIN Clément	HODÉ Laurence
AÏDOUDI Salem	BERNARD Anne	PERRAULT Gérard
MOULINAT-KERGOAT Hélène	BARATTA Jean-Pierre	ROSSINI Christel
ARNAUD Philippe	BERTHE Éloïse	

Pouvoirs :

BORDES Roselyne	à CARCREFF Corinne
LE COZ Lucie	à BOUDJEMAÏ Kaïssa
DI IORIO Rina	à COLLET Marie-Madeleine
FOURNIER Marine	à CHASSAIN Clément
KOUCEM Yacine	à LEROUX Pierre-Olivier
ADLANI Myriam	à MOULINAT-KERGOAT Hélène
DJABALI Sara	à MILOTI Donni
CRALIS Christophe	à ARNAUD Philippe
MAUROBET Catherine	à MANTEL Serge

Excusés :

LE BLEGUET Marie-Thérèse
 HAMZA Ali

Il a été, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, procédé immédiatement après l'ouverture de la séance à la nomination d'un Secrétaire de séance. M. ATTARD a été désigné pour remplir ces fonctions.

Le Conseil municipal,

Sur proposition de Mme HERRMANN, rapporteur ;

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.1612-1, L.2311-3 et R.2311-9 ;

Vu le Code des relations entre le public et l'administration ;

Vu le décret n°97-175 du 20 février 1997 relatif à la procédure des autorisations de programme et crédits de paiement ;

Vu la délibération n°2021-04-27 du 15 avril 2021 adoptant le plan vélo communal ;

Vu la délibération n°2022-02-05 du 10 février 2022 relative au débat d'orientations budgétaires 2022 ;

Vu la délibération n°2023-12-03 du 21 décembre 2023 relative au débat d'orientations budgétaires 2024 ;

Vu l'avis de la Commission permanente Administration générale en date du 11 juin 2024 ;

Considérant que la mise en place des pistes cyclables est à la fois un enjeu de mobilité et de santé publique ;

Considérant la nécessité de compléter le plan pluriannuel d'investissement dans le cadre du plan vélo communal de 2021, afin notamment de permettre de solliciter le concours financier de diverses administrations et collectivités publiques ;

Considérant que la gestion pluriannuelle de ces opérations offre une meilleure lisibilité en ne faisant pas supporter sur un seul exercice l'intégralité de la dépense,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Article 1 : Décide d'approuver le plan pluriannuel d'investissement complémentaire du plan vélo dont le détail (voirie et coût) est joint en annexe à la présente délibération.

Article 2 : Approuve la constitution des demandes de subventions pour réaliser ces aménagements.

Article 3 : Autorise Monsieur le Maire à signer tout document s'y rapportant.

Article 4 : Autorise Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Annexe : Plan Pluriannuel d'Investissement du Plan Vélo Communal détaillé (voirie + coût)

Ainsi fait et délibéré en séance le jeudi 20 juin 2024.



Pierre-Yves MARTIN
Maire de Livry-Gargan
Conseiller départemental

Date de publication : 01/07/2024

Accusé de réception en préfecture
093-219300464-20240620-2024-06-57-DE
Date de télétransmission : 29/06/2024
Date de réception préfecture : 29/06/2024

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

ANNEXE – PPI COMPLÉMENTAIRE PLAN VÉLO 2024 2027 – Conseil municipal du 20 juin 2024

2024					
Voies	Linéaire	Type d'aménagement cyclable	Montant HT /m (arrondi)	Budget HT	Budget TTC
Jardins Perdus (rue des)	180	Apaisement de la circulation - collège	1112,00 €	200 000 €	240 000 €
Albert Camus (avenue)	535	Restructuration et aménagement piste cyclable	100 €	53 333 €	64 000 €
Cesar Collaveri (avenue)	550	Restructuration et aménagement piste cyclable	94 €	51 667 €	62 000 €
Anatole France (avenue)	230	Restructuration - aménagement bande cyclable	58 €	13 333 €	16 000 €
Emile Zola	310	Rénovation de la bande cyclable	57 €	17 500 €	21 000 €
Clocher d'Aulnay	480	Zone 30 cyclable marquage vélo en milieu de voie	1,1 €	500 €	600 €
Sully (avenue)	880	Rénovation de la bande cyclable	99 €	86 600 €	100 320 €
Galliéni (avenue)	570	Apaisement de la circulation - Zone de rencontre collège	2,4 €	1 333 €	1 600 €
Galilée (allée)	660	Vélo rue	75,75 €	50 000 €	60 000 €
Paul Dupont (avenue)	660	Aménagement contre sens cyclable	7,30 €	4 800 €	5 760 €
				SOUS-TOTAL	571 280 €
2025					
Voies	Linéaire	Type d'aménagement cyclable	Montant HT /m (arrondi)	Budget HT	Budget TTC
Paul Bert (avenue)	860	Double sens cyclable bande cyclable unidirectionnelle sur une voie à sens unique (tête bèche) - apaisement	221,00 €	190 060 €	228 072 €
Aumale (Allée d')	600	Aménagement contre sens cyclable		4 000 €	4 800 €
Edouard Vaillant (boulevard)	1630	Apaisement - Zone 30	8,00 €	13 040 €	15 648 €
Maurice Berteaux (boulevard)	1230	Aménagement du carrefour Gutenberg et zone trente		61 000 €	73 200 €
				SOUS-TOTAL	321 720 €

Accusé de réception en préfecture
093-219300464-20240620-2024-06-57-DE
Date de télétransmission : 29/06/2024
Date de réception préfecture : 29/06/2024

2026					
Voies	Linéaire	Type d'aménagement cyclable	Montant HT /m (arrondi)	Budget HT	Budget TTC
Docteur Herpin (rue du)	420	Apaisement - Zone 30 cyclable	108,00 €	45 360 €	54 432 €
Jean Moulin (bd Jean Moulin)	445	2 pistes unidirectionnelles	590,00 €	525 100 €	630 120 €
Voltaire (avenue) de l'av Jean Jacques Rousseau à av Lucie Aubrac	1000	Zone 30 cyclable	8,00 €	8 000 €	9 600 €
Voltaire (avenue) jusqu'à l'avenue de la Poudrerie	410	Double sens cyclable	7,80 €	3 200 €	3 840 €
Boulevard Robert Schuman	1345	Suppression du stationnement d'un côté et piste cyclable bidirectionnelle de 3 m de large	636,00 €	855 420 €	1 026 504 €
Gutenberg (Boulevard)	440	Création piste cyclable bidirectionnelle - lycée / écoles	636,00 €	279 840 €	335 808 €
SOUS-TOTAL					2 060 304 €
2027					
Voies	Linéaire	Type d'aménagement cyclable	Montant HT /m (arrondi)	Budget HT	Budget TTC
Postes (chemin des) de W.Churchill à Dr Herpin	700	Création piste cyclable	590,00 €	413 000 €	495 600 €
Postes (chemin des) de av W Churchill à av Camille Desmoulins	1545	Chaussidou	176,50 €	272 693 €	327 231 €
Vaujours (rue de)	400	Création bande cyclable	221,00 €	88 400 €	106 080 €
SOUS-TOTAL					928 911 €
TOTAL					3 882 215 €